

## ***DROIT(s) DES ÉTRANGERS***

**Journée d'études du DUDsE**

*Le droit à la santé des étrangers, une problématique en tension*

**Vendredi 3 avril 2015**



**Diplôme Universitaire « Droit(s) des Étrangers »  
Faculté de Droit et Science politique**

*Avec le soutien du Centre de recherches « Droits, Contrats et Territoire »  
en partenariat avec la CIMADE*

Dans un article paru le 5 août 2014, le journal Le Monde soulevait l'idée d'un « afflux de réfugiés médicaux » et questionnait le bien fondé du droit au séjour pour raisons médicales. L'Aide Médicale d'État, en tant que dispositif permettant l'accès aux soins de personnes en situation irrégulière, fait également l'objet de critiques récurrentes. La problématique d'un droit à la santé des étrangers malades génère tensions et interrogations, dans un contexte peu consensuel : existe-t-il un droit à la santé « spécifique » aux étrangers malades sur le territoire français ? Quels sont les fondements juridiques du droit à la santé des étrangers en France ? Qu'en reste-t-il ?

La fin des années 90 fut marquée par l'émergence de dispositifs spécifiques d'accès aux soins pour les étrangers. Dans le même temps, l'influence des textes internationaux et la mobilisation associative, insufflée par la lutte contre le VIH Sida, ont permis de faire inscrire dans la loi de 1998, un droit au séjour pour raisons médicales.

Comment interpréter aujourd'hui l'évolution des représentations et des pratiques professionnelles quand se confrontent des impératifs de santé publique, de droit à la santé et des préoccupations liées au contrôle de flux migratoire ?

La journée d'étude sera l'occasion de se pencher sur l'évolution du droit à la santé des étrangers et en particulier le droit au séjour pour raisons médicales, dans un contexte de réforme législative. Les difficultés d'accès au(x) droit(s), les évolutions législatives et jurisprudentielles récentes sont autant de variables qui préoccupent toutes les personnes concernées par ce sujet, et font de cette journée une opportunité de faire le point sur une question d'une criante actualité.

Après les journées d'études consacrées à la *Notion d'« intérêt supérieur de l'enfant » appliquée au mineur étranger* (2012) puis au thème de *La liberté de circulation des citoyens de l'Union Européenne* (2013), et aux *femmes migrantes* (2014) celle-ci est la quatrième qu'organisent les responsables du **Diplôme Universitaire de « Droit(s) des Étrangers »**.

Elle s'inscrit dans l'esprit de ce diplôme de niveau Master, le DUDsE, dont l'objectif est de donner à des étudiants et à des professionnels en activité une formation complémentaire théorique et pratique sur le droit positif applicable aux étrangers (droit français, européen et communautaire) et sur les droits dont ils sont titulaires.

## **Programme de la matinée**

**9h** : Accueil des participants autour d'un café.

**9h30 : Présentation de la journée.**

*Céline Amar et Geneviève Iacono, responsables du DU « Droit(s) des Étrangers »*

**9h45 : L'évolution de l'accès aux soins des étrangers en France : historique et états des lieux.**  
*Caroline IZAMBERT, doctorante au centre de recherche historique de l'école des hautes études en sciences sociales (EHESS), représentante d'Act up auprès de l'Observatoire du Droit à la Santé des Étrangers*

**10h15 : Le droit à la santé des étrangers malades : de l'action à la loi, de la loi aux pratiques.**

*Laura PETERSELL et Fanny ASSELINEAU chargées de projet « santé » à la Cimade (Région Ile de France et Rhône-Alpes)*

**11h : La délicate évaluation des conditions médicales dans la procédure « étranger malade.**

*Pascal CHEVIT, médecin inspecteur de santé publique (en retraite), ancien directeur de la santé publique à l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes, bénévole au Comede*

**11h30 : Échange avec la salle**

Déjeuner libre

## **Programme de l'après-midi**

**14h : Le rapport médical pour étranger malade : l'éthique à l'épreuve de la loi.**

*Docteur Halima ZEROUG VIAL, psychiatre, responsable du réseau Samdarra*

**14h30 : Le titre de séjour pour raison de santé : quel(s) outil(s) pour quel(s) droit(s)?**

*Catherine ROBIN, avocate au Barreau de Lyon*

**15h00 : Comment concilier dialectique de la preuve et respect du secret médical en contentieux du séjour pour raisons de santé.**

*François BEROUJON, Premier Conseiller au Tribunal Administratif de Bordeaux*

**15h30 : Entre secret médical et décision administrative, la jurisprudence récente en matière de titre "étranger malade. "**

*Jean Paul Wiss, Président de chambre Cour administrative d'appel de Lyon*

**16h : Échange avec la salle**

**16h30 : Conclusion/synthèse des débats : Geneviève Iacono**

**Le lieu :** Institut des Sciences de l'Homme  
14 avenue Berthelot - 69363 Lyon cedex 07  
**Espace Marc Bloch**

L'ISH est desservi par le tramway T2 (arrêt Centre Berthelot).  
La station de métro la plus proche est celle de la place Jean Macé (ligne B).



Journée valant validation au titre de la formation professionnelle continue (6 heures), accessible :  
- sur inscription préalable (auprès de Silvy LETUÉ [Silvy.Letue@univ-lyon2.fr](mailto:Silvy.Letue@univ-lyon2.fr))  
- et paiement d'un droit d'inscription de 30 euros (chèque à l'ordre de M. l'Agent-Comptable de l'Université Lumière-Lyon 2).

Gratuité pour les étudiants, les élèves-avocats et les associations partenaires du DUDsE.

Pour s'inscrire et pour toute information, s'adresser à  
Silvy LETUÉ  
Secrétariat du DU Droit(s) des Étrangers  
[Silvy.Letue@univ-lyon2.fr](mailto:Silvy.Letue@univ-lyon2.fr)  
Tél : 04 78 69 72 62